Infos administratives

Fonctionnement de la circonscription

ACADÉMIE DE GRENOBLE
IEN Moûtiers Tarentaise

Nous vous informons de l'absence en circonscription de Madame l'Inspectrice, du 4 au 8 décembre, en raison des évaluations d'écoles en Isère.
Secrétariat : le mardi 5 décembre, de 11 h 45 à 15 h, la secrétaire sera exceptionnellement absente.
Nous vous remercions de votre compréhension

Programme Européen Erasmus +

La campagne de candidature pour le programme ERASMUS + va démarrer. Veuillez trouver ci-dessous un appel à candidature pour le programme de mobilité internationale « Erasmus + ».
Les demandes couplées de personnels au sein d'une école sont encouragées et les écoles labellisées EUROSCOL seront prioritaires.
Pour participer il vous faut impérativement valider les critères d'éligibilité suivant :
- Attester d'un niveau minimum de maitrise de l'anglais (Niveau A2 pour les cours de langue) et niveau B1 pour le reste
- Être titulaire de son poste et ne pas postuler pour l'année 2023-2024
- S'engager à partir sur temps de vacances
- Rédiger une courte lettre de motivation (10 lignes max) faisant apparaître sa proximité avec le thème retenu et son réinvestissement prévu dans ses conditions d'exercice. A joindre dans la réponse.

Participer à la mutualisation départementale des acquis Erasmus.

Retrouvez les documents de candidature et le courrier du Directeur Académique sur le PIA.

Votre candidature doit parvenir à la circonscription et à la DSDEN (ce.dsden73.cpdlve@ac-grenoble.fr) pour **le 8 décembre 2023**, délai de rigueur.

Toutes les candidatures seront étudiées. Les candidats éligibles seront informés le 13 décembre au plus tard. Ils recevront la liste des documents administratifs à faire signer à l'IEN. Ils devront ensuite déposer leur candidature en ligne auprès de la DAREIC avant le 10 janvier 2024.

Véronique NICOROSI est à votre disposition pour tout complément d'information, ainsi que Mr Pierre, IEN LVE et Ferdinand BENOIT, CPC LVE de la circonscription.

Financement transports du Conseil Régional

Afin d'anticiper vos sorties hivernales, merci de tenir compte des modifications du financement des transports pour les sorties ski et montagne en vigueur cette année. Les conditions d'attribution sont détaillées sur le site de la Région https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-les-frais-de-transport-pour-un-projet-scolaire-la-montagne

Pour être éligible, le séjour devra répondre aux critères suivants :
- être organisé sur le temps scolaire,
- avoir une durée minimum de séjour de 5 jours avec 4 nuitées obligatoires
- être organisé pour les classes de CP au CM2,
- se dérouler en zone de montagne en Auvergne-Rhône-Alpes,
- avoir au programme des activités de découverte de la montagne ou de pleine nature

Plafond de 3000 euros.
Les transports des cycles ski à la journée ne sont plus financés par la Région.

L'ouverture du serveur est effective entre le 02/11 et le 31/01/2024.

Agréments de décembre

Les sessions d'agrément **natation** à Méribel, Courchevel et Val d'Isère sont encore ouvertes sur GENIE jusqu'au vendredi 1er décembre.
Les sessions d'agrément **ski alpin** à Tignes et Courchevel et de **ski nordique** à Tignes seront ouvertes jusqu'au lundi 18 décembre.
Pensez à inscrire vos parents bénévoles avant ces dates.